

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 10

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 19/05/2016

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., LESBROS JM. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr FAY E.P.

Objet: acquisition d'un bâtiment dans le centre de vacances Les Lunières/CAF 06

Comme suite aux différentes discussions sur le sujet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ✓ d'acheter le bâtiment dénommé « Les Ruches » et un peu de terrain autour pour la somme de 40 000€ + terrain ;
- ✓ de charger la SCP VASTINE-DECLEF PETRON, notaires à St ANDRE-les-ALPES d'élaborer les actes (devis joint) ;
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avant-contrat de vente, l'acte authentique de vente et plus généralement tous les actes et toutes les pièces afférentes à cette décision

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE

Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/05/2016 004-210400909-20160527-DE_2016_016-DE

N° TVA : FR 78387461478

Réf Compte N° 00026345 0001
N° Répertoire
Date de l'acte 10/05/2016
Clerc MG
Utilisateur : melanie

COMMUNE LE FUGERET

LE VILLAGE

04240 LE FUGERET

TAXE PREVISIONNELLE N° 6957

TAXE PREVISIONNELLE

1/1

Libellé	Base/Montant	Rémunération Etude	Débours	Trésor Public
<i>Emoluments Proportionnels</i>				
54-T5 - Vente ou cession de gré à gré	41 000,00	687,66		
<i>Formalités</i>				
194-T5 - Forfait actes publiés au fichier immobilier	1,00	346,16		
188-T5 - Réquisition de publication publicité foncière	1,00	19,23		
214-T5 - Archivage numérisé des actes	150,00	28,50		
180-T5 - Ensemble des demandes de documents cadastraux	1,00	11,54		
204-T5 - Obtention document non tarifé par ailleurs	1,00	57,69		
219-T5 - Consultation de fichier public	1,00	11,54		
		<i>Sous-total Formalités</i>		
				474,66
<i>Débours Non Soumis à T.V.A.</i>				
HONORAIRES URBANISTE			83,30	
<i>Calcul des Droits</i>				
Etat sur Formalité				56,00
Etat hors Formalité				56,00
Contribution Publicité				41,00
TOTAUX				153,00
		1 162,32	83,30	153,00
BASE TVA	TAUX	MONTANT TVA	TOTAL DES EMOLUMENTS ET HONORAIRES HT	
1 162,32	20,00 %	232,46	MONTANT TVA	
			TOTAL DES EMOLUMENTS ET HONORAIRES TTC	
			DEBOURS	
			TRESOR PUBLIC	
			TOTAL DES FRAIS TTC	
			AUCUN ACOMPTE VERSE	
			TOTAL FACTURE	
			1 631,08	

Membre d'une Association de Gestion, le règlement par chèque est accepté.
Facture exigible à la date de la prestation ou à la date du 1er acte.

